



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 décembre 2024

Date de convocation : le 3 décembre 2024

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h05

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 24
- Ayant pris part au vote :
- Ayant donné procuration : 2

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MENESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ;

C.C.L.L : COULET Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : MAGNIN-FEYSOT Christian ; TERZO André ; VIÉNET Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT

C.C.L.L : BROCARD Laurent ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain

C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : LAMBERT Marie

Procuration de vote :

Mandant : MESNIER Christian ; TERZO André

Mandataire : STADELMANN Jean-Luc ; DEVESA Cyril

**Objet : 4B.Fourniture de composteurs individuels gratuits, à partir de bacs de collecte réemployé
2024/12_13-61**

FOURNITURE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS GRATUITS, À PARTIR DE BACS DE COLLECTE RÉEMPLOYÉS

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

Suite à l'entrée en vigueur de l'obligation de tri à la source des déchets alimentaires, de nombreuses collectivités proposent la fourniture de composteurs gratuits pour les ménages. Les usagers attirent parfois notre attention sur des disparités avec les collectivités limitrophes (la Communauté de Communes du Pays Riolais propose un composteur bois 600L gratuit, la Communauté de Communes du Val Marnaysien au tarif de 31,70€).

Sur le territoire du SYBERT, offrir une solution de compostage gratuite aux ménages en habitat individuel permettrait, par ailleurs, d'assurer une complète équité tarifaire entre les usagers résidant en appartement (qui bénéficient du compostage collectif de quartier ou de pied d'immeuble, gratuit) et ceux résidant en maison.

Dans ce contexte, l'idée serait donc de proposer un composteur gratuit aux usagers, à moindre coût pour le SYBERT. En parallèle, des composteurs bois ou plastique grand format continueront à être proposés à tarif subventionné, pour les usagers préférant investir dans un composteur bois ou de plus grande capacité.

Il est donc proposé de fournir un composteur de réemploi, à partir de bacs de collecte usagés, permettant de disposer d'une matière première à moindre coût, tout en mettant en avant le réemploi de bacs usagés.

Le modèle proposé est le suivant :



Il est constitué à partir de bacs 240L PlasticOmnium, le format le plus couramment récupéré par la Direction Gestion des Déchets de Grand Besançon Métropole (plusieurs unités par

semaine). Deux bacs sont nécessaires pour former un composteur (un pour le corps, un pour le couvercle).

L'arrondi du couvercle permet d'avoir une bonne couverture du bac et une finition propre.

Les opérations suivantes seraient réalisées par le SYBERT :

- Découpe du bac (haut et bas)
- Découpe du couvercle (face latérale d'un second bac)
- Perçage du bac (sur chaque face pour l'aération et pré-perçage pour la fixation des deux charnières du couvercle)

La visserie pourra être fournie avec le composteur (budget estimé de 3 € HT de visserie par composteur).

Différentes options d'habillage ont été étudiées, toutefois la plupart remettent en cause la logique économique du projet. Des tests avec pochoirs et peinture acrylique ont été réalisés et donnent un résultat satisfaisant :



Cette décoration pourra être laissée à l'initiative de chaque usager, ou réalisée par le SYBERT ; des pochoirs et un tutoriel pourraient être proposés en téléchargement sur le site internet du SYBERT.

Sur la base du rapport présenté, le Comité Syndical valide le principe de fourniture gratuite aux usagers d'un composteur individuel de réemploi, fabriqué à partir de bacs de collecte usagés.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
LAMBERT Marie

